

# II. LA RECETTE

## Le lieu

- Identifier un cinéma sur le territoire du conseil de quartier. Un petit cinéma de quartier ou un cinéma d'art et d'essai, pour son ancrage local, sera plus facilement intéressé par la démarche qu'une grosse structure.
- Le cinéma partenaire vous permet d'avoir la main sur la programmation d'une séance par mois. Il est important de trouver un accord budgétaire avec le cinéma afin d'abaisser le prix du ticket d'entrée pour que la séance soit accessible au plus grand nombre.
- Le cinéma gère les entrées et récupère les recettes comme pour une séance habituelle. Votre seul engagement auprès de la structure est d'assurer un nombre minimum de participants à chaque séance, nombre que vous aurez fixé ensemble au préalable.

### D'autres options s'offrent à vous:

- Vous pouvez investir dans du matériel de projection. Cette option qui vous laisse plus de liberté représente néanmoins un investissement (prix du matériel et droits de diffusion des films)
- Vous pouvez vous rapprocher d'autres structures qui possèdent le matériel nécessaire pour une projection (il vous restera à payer les droits de diffusion)

# Les acteurs concernés



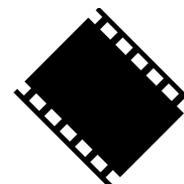
## Les conseillers de quartier

Moteur de l'action, coordinateurs entre le cinéma et les habitants, ils déterminent le programme et assurent la préparation et le bon déroulement des séances.



## Les institutions locales

Soutien des actions et des initiatives citoyennes, votre mairie d'arrondissement peut vous venir en aide pour faire connaître votre initiative sur le territoire.



## Le cinéma

Partenaire principal de l'action, le cinéma accueille les séances du ciné-quartier et lui permet de choisir la programmation.



## Les habitants du quartier

Cible de l'action, participants et spectateurs à la fois, ils peuvent assister à une séance de cinéma à prix réduit, participer au choix de la programmation d'une séance et échanger leurs impressions librement avec les autres spectateurs après la projection.

# Trois phases

## I. La préparation

- Constituer une équipe pour fixer le cadre du projet et aller à la rencontre des cinémas du quartier pour identifier un partenaire.
- Fixer un rendez-vous régulier (ex : tous les premiers mardis du mois) et négocier un tarif réduit avec le cinéma.
- Mettre en place un groupe de travail pour définir tous les deux mois la programmation collectivement et communiquer ces choix au cinéma.
- Communiquer sur la séance une dizaine de jours en amont : page Facebook, journaux d'arrondissement et de quartier, sites municipaux, blog de cinéma, site du conseil de quartier, et support de communication du cinéma.
- Écrire une fiche-information à destination des spectateurs.  
→ celle-ci peut contenir un court résumé du film, une remise en contexte ou encore une petite biographie sur le réalisateur. Vous pouvez également faire apparaître la date et le film de la prochaine séance sur ce flyer.

## II. Le jour J

- Être présent 20 minutes avant la séance pour accueillir et distribuer le flyer de la séance aux participants.  
→ ce temps de rencontre est important pour constituer une communauté soudée autour du ciné-quartier.
- Lancer la séance en introduisant le film en quelques mots en précisant le principe du ciné-quartier.
- Inviter les participants à prendre la parole après la séance pour partager leurs impressions et ressentis. Pour briser la glace, vous pouvez commencer en évoquant deux ou trois anecdotes sur le film que vous aurez trouvé au préalable.

## III. La suite

- Penser toujours à annoncer la séance suivante.
- Inviter les participants à prendre part aux réunions du groupe de programmation pour les impliquer davantage dans la vie du ciné-quartier.
- Faire circuler un questionnaire aux spectateurs présents pour mieux connaître le public et ses aspirations.

# Les petits plus

Quelques petites astuces auxquelles ils/elles ont pensé pour faire évoluer l'action:

## 1 S'inspirer de ce qui existe déjà

**Les ciné-quartiers parisiens:**

- 11ème Conseil de quartier Belleville - St-Maur
- 13ème Conseil de quartier Croulebarbe
- 14ème Conseil de quartier Pernety
- 20ème Conseil de quartier Réunion - Père-Lachaise

**Le cinéma itinérant du 12ème arrondissement**



Tous les conseils de quartier du 12ème se sont réunis au sein d'une commission et ont investi ensemble pour l'achat du matériel nécessaire à une projection. Depuis 2009 des projections ou des festivals de cinéma sont organisés dans tout l'arrondissement grâce au financement des droits de diffusion des films par les conseils de quartier.

## 2 Faire le lien entre les différentes initiatives culturelles dans votre arrondissement

Organiser un événement commun (festival, journée) en partenariat avec des ciné-quartiers, des ciné-clubs et des cinémas en invitant les habitants à participer.